

Comment remplir votre bulletin d'inscription ?

Rappel : Pour toute inscription, le dossier 2025 doit être complet et retourné à l'association en amont.

Il vous suffit de cocher la case correspondant à vos besoins.

Lors des inscriptions, vous pouvez également nous transmettre les informations nécessaires concernant l'enfant (horaire de départ pour un RDV médical ou personne inhabituelle susceptible de récupérer votre enfant par exemple).



Tout désistement ou modification d'inscription doit se faire une semaine à l'avance.

Ex: Une annulation pour le lundi doit se faire le lundi de la semaine qui précède.

PARTENAIRES



CONTACT

Association « Les Quatre Saisons »
Rue des Quatre Saisons
85520 St Vincent/Jard
Tel : 02 51 90 99 64
www.les4saisons.org
responsable.enfance@les4saisons.org



BULLETIN D'INSCRIPTION Skippers + Collège

Vacances
d'Automne 2025



INSCRIPTION

Les inscriptions débuteront le mardi 07 octobre pour les enfants des résidences principales des communes partenaires et à partir du 14 octobre pour les autres familles dans la limite des places disponibles.

Merci de cocher la case correspondante à vos besoins.

DATE	Journée complete	Les après-midi du club jeune		Les soirées du club jeunes	
		Activités au planning	Accueil libre	Veillée animée	
		Tarif			Tarif
20/10					
21/10		De 7 à 12€			
22/10					
23/10		De 18 à 23€	Temps fort des familles 16h30-17h30		
24/10					
27/10					
28/10		Inscription après-midi + veillées uniquement			De 7 à 12€
29/10					
30/10		De 7 à 12€	Temps fort des familles 16h30-17h30		
31/10					



: Prévoir le pique-nique

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et Prénom de l'enfant : _____

Mail : _____

DATE	Journée complete	Les après-midi du club jeune		Les soirées du club jeunes	
		Activités au planning	Accueil libre	Veillée animée	
		Tarif			Tarif
20/10					
21/10		De 7 à 12€			
22/10					
23/10		De 18 à 23€	Temps fort des familles 16h30-17h30		
24/10					
27/10					
28/10		Inscription après-midi + veillées uniquement			De 7 à 12€
29/10					
30/10		De 7 à 12€	Temps fort des familles 16h30-17h30		
31/10					



: Prévoir le pique-nique

Exemplaire à conserver par l'ALSH